

LE PRIX COURANT

Revue Hebdomadaire

COMMERCE, FINANCE, INDUSTRIE, PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, ASSURANCE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES, (THE TRADES PUBLISHING CO'Y), 25 rue St-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnement: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: LE PRIX COURANT, MONTRÉAL, CAN.

VOL. XXXII

VENDREDI, 30 AOUT 1901

No 9

COMMENT ETABLIR LE POURCENTAGE DES PROFITS

On porte souvent trop peu d'attention aux frais généraux en estimant les profits qu'un stock de marchandises doit rapporter.

Peu importe que le magasin fasse de petites ou de grandes affaires, son succès dépendra d'une complète entente des affaires. Les factures doivent être comparées avec les commandes et soigneusement conservées; un livre des prix de revient doit exister et il faut éviter toute cause de dépense pour se préserver des pertes.

Dans l'établissement du prix de revient sur lequel sera établi le taux du profit, on ne devra pas omettre aucun des frais connus ou déterminés.

C'est généralement un excellent plan que le patron s'alloue un certain traitement mensuel dont il porte le montant au compte de marchandises. S'il fait un commerce à crédit, il est bon qu'il ajoute un pourcentage pour compenser les pertes que lui occasionneront les mauvais débiteurs.

Pour établir le taux des profits c'est une erreur bien commune d'ajouter un tant pour cent fixe et égal sur toutes les marchandises uniformément. D'après ce système on attend des marchandises qu'elles donnent le même pourcentage, bien que certaines d'entr'elles se vendent très rapidement et que d'autres se vendent avec quelque lenteur. Si une ligne donnée est en bonne demande à un prix raisonnable il y a plus d'argent à faire en l'écolant rapidement avec un profit satisfaisant que de la maintenir à un prix que la clientèle n'est pas disposée à la payer. Les marchandises de vente lente quoique d'usage courant peuvent supporter un pourcentage de profit plus élevé ce qui donnera compensation pour l'avance légère ajoutée au prix coûtant sur d'autres

articles. Par ce procédé on arrive à un taux de profit moyen et les résultats sont plus satisfaisants que si on avait tenté de les obtenir en fixant un taux uniforme sur chaque ligne séparément.

Néanmoins, chaque ligne devrait supporter le poids de ses propres dépenses. On y arrive en se rendant compte du montant des ventes pendant une période quelconque et en partageant les différentes lignes en départements. Les conditions, disent *Hardware Hints*, varient de temps à autre et alors une règle qui était exacte à un moment donné peut ne plus avoir à un autre moment une application convenable ou profitable. Mais au moyen de comparaisons et en établissant une moyenne, il ne sera plus difficile de déterminer la part de dépenses afférentes à chaque ligne et là où on opérera de cette sorte, on pourra facilement établir le pourcentage des profits.

LA SITUATION DES BANQUES

La *Gazette du Canada* publie dans son dernier numéro le rapport des banques incorporées pour le mois finissant le 31 juillet.

Nous y voyons que la circulation est restée à peu de chose près la même qu'au mois de juin \$18,950,000 au lieu de \$49,120,000. Qu'il y ait diminution, on le comprend à la vue de l'accroissement considérable des dépôts du public. Ainsi les dépôts canadiens remboursables à demande passent de \$92,897,000 à \$95,548,000 et ceux remboursables après avis, montent de \$222,877,000 à \$226,298,000, soit une augmentation de plus de six millions pour l'ensemble des dépôts du public.

Les dépôts des gouvernements dans les banques n'ont guère affecté le passif, car si le gouvernement fédéral a retiré plus de \$800,000, les gouvernements provinciaux ont versé des sommes pour un montant à peu près équivalant.

Les dépôts reçus ailleurs qu'en Canada augmentent d'un chiffre plus élevé que ceux même du Canada; de \$21,638,000 au 30 juin, ils avançaient à fin juillet à \$29,956,000, soit de plus de \$8,300,000.

Les balances dues aux banques anglaises sont en diminution de près de \$500,000 et celles dues aux banques étrangères tombent de \$2,855,000 à \$752,000.

Tels sont les changements principaux des items du passif.

Quant à l'actif qui de \$528,000,000 au 30 juin s'élève au 31 juillet à \$541,000,000, nous notons les changements suivants: augmentation de \$300,000 dans l'encaisse; de \$1,100,000 à la balance due par les banques anglaises; de \$1,830,000 à la balance due par les banques étrangères; de \$331,000 dans les diverses valeurs mobilières; de \$1,600,000 dans les prêts à demande remboursables au Canada et diminution de \$400,000 dans les prêts à demande remboursables ailleurs qu'en Canada; les prêts à demande à d'autres banques du Canada sont en diminution de \$800,000.

Dans l'ensemble, l'actif immédiatement réalisable y compris les espèces en caisse a augmenté de \$9,245,000.

Les escomptes au commerce diminuent de \$225,000, tandis que les prêts courants consentis au dehors sont en gain de \$3,000,000.

L'item *autre actif* est en augmentation de \$1,600,000.

En résumé, l'argent est entré abondamment dans les banques par les dépôts et le remboursement des avances sur bois, pulpe, etc., au moment où les besoins d'escompte du commerce se font le moins sentir. Aussi voyons-nous grossir, dans de fortes proportions les chiffres de l'actif immédiatement réalisable et qui pourraient facilement se traduire en espèces si les besoins du commerce et de l'industrie le demandaient. Il est vrai que les banques peuvent